

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de
Conseillers :

En
exercice

67

Présents

48

Votants

60

Dont 12 procurations

L'an deux mille vingt six le : Jeudi 17 Septembre à 18 H 00
le Conseil Communautaire dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes de Charrin
sous la Présidence de Mme Jocelyne GUÉRIN, Présidente de la
CCBLM.

Date de convocation : 10 Septembre 2026

Etaient présents :

- Achun : Nicolas DECOURCHELLE
- Alluy : /
- Aunay en Bazois : William BARDOT
- Avrée : Martine DUMONT
- Biches : Annie LECERF
- Brinay : Pierre TISSIER-MARLOT
- Cercy-la-Tour : Michel MULOT, François COMTE,
Florence CIBICK,
Jacques DUBRESSON, Sébastien DESCREAU
- Charrin : Hervé GARÇON, Gilles TEULADE
- Châtillon-en-Bazois : Jean-Christophe SAVE,
Christine MASCARELLO,
Denis ARLAUD
- Chiddes : Eric VANNIER
- Chougny : /
- Dun sur Grandry : /
- Fléty : Romain COUGNY
- Fours : David BONGARD, Frédéric LEMOINE
- Isenay : Pascal PETIT
- La Nocle-Maulaix : Pascal PERRIN
- Lanty : Valérie GEFFROY
- Larochemillay : /
- Limanton : Yvette MUNARI-PAUCHARD
Supplée Patrick REVENEAU
- Luzy : Jocelyne GUERIN, Didier GUERIAUX,
Florence CHANDIOUX, Gilles GONIN,
Jean-Claude DESRAYAUD

OBJET :

TOURISME :

Demande de
subvention pour
l'Ultra Trail



Certifié exécutoire

Reçu en préfecture
ou en Sous-Préfecture
le : 05/10/2026

Publié ou notifié
le : 05/10/2026

Envoyé en préfecture le 05/10/2026

Reçu en préfecture le 05/10/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260917-2026_CC_233-DE

S²LO

.../...

- **Maux** : Alice COURANJOU
- **Millay** : Gilles TALPIN
- **Montambert** : Marie-Christine ROY
- **Montapas** : Jean-Pierre FREGUIN
- **Montaron** : /
- **Mont et Marré** : /
- **Montigny sur Canne** : Daniel MAILLAULT

Envoyé en préfecture le 05/10/2026

Reçu en préfecture le 05/10/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260917-2026_CC_233-DE



- **Moulins-Engilbert** : Marie-Claire RANVIER, Elisabeth JOSSE

- **Ougny** : /
- **Poil** : /
- **Préporché** : /
- **Rémilly** : Jean-Paul MARGERIN
- **Saint Gratien Savigny** : Jean-Paul REVERDIAU
- **Saint Hilaire Fontaine** : Sylvie de QUATREBARBES

- **Saint Honoré les Bains** : Didier BOURLON, Raymond MATHIEU

- **Saint-Seine** : /
- **Savigny Poil Fol** : /
- **Semelay** : Guy LAFFAYE
- **Sermages** : Alain COLLIN Supplée Dominique STRIESKA
- **Tamnay en Bazois** : /
- **Tazilly** : Pascal GUERIN
- **Ternant** : Olivier FOREST
- **Thaix** : David JOYEUX
- **Tintury** : Pascal CHAMARD
- **Vandenesse** : Yves PERRAUDIN
- **Villapourçon** : Patrick LORGÉ

Procurations de :

- 1- M. Thierry DESCOURS à M. Gilles GONIN (Luzy)
- 2- M. Manuel HOUSSAIS à Mme Marie-Claire RANVIER (Moulins-Engilbert)
- 3- M. Jean-Paul LAMBOURG à Mme Elisabeth JOSSE (Moulins-Engilbert)
- 4- M. Bruno HERVE (Savigny Poil Fol) à M. Olivier FOREST (Ternant)
- 5- M. Serge DUCREUZOT (Moulins-Engilbert) à M. David JOYEUX (Thaix)
- 6- Mme Monique JOUAULT (Montaron) à M. Yves PERRAUDIN (Vandenesse)
- 7- Mme Gislaine VINCENT à M. Jean-Claude DESRAYAUD (Luzy)
- 8- Mme Catherine BRESTEAU à M. Didier GUERIAUX (Luzy)
- 9- Mme Nathalie MICHON (Larochemillay) à M. Gilles TALPIN (Millay)
- 10- Mme Véronique VALET à M. François COMTE (Cercy la Tour)
- 11- M. Sylvain BONNODOT (Mont et Marré) à M. Nicolas DECOURCHELLE (Achun)
- 12- Mme Estelle BLAUDIER (Préporché) à M. Patrick LORGE (Villapourçon)

TOURISME : -

Demande de subvention pour l'Ultra Trail

M. Didier BOURLON, Vice-Président en charge du tourisme, explique que la 1^{ère} édition du Topo Athletic Bibracte Ultra Trail® se déroulera les 13, 14 et 15 novembre 2026, autour de 5 courses de 11 à 180 km en passant par des formats intermédiaires de 35, 70 et 100 km. Les temps de course vont de 48h à 3h.

Organisé par l'EPCC Bibracte et l'association Morvan Oxygène, en partenariat étroit avec les offices de tourisme et les partenaires et communes engagées dans le label Grand Site de France.

Toutes les arrivées des épreuves auront lieu sur le site du musée de Bibracte.

Les départs des courses ont lieu sur des sites différents : musée de Bibracte, Glux-en-Glenne (58370), Arleuf, Roussillon-en-Morvan, Saint-Prix.

Les dossards ont été mis en vente en décembre 2025 et ont tous été vendus en quelques jours.

Plus de 800 compétiteurs et leurs accompagnateurs (familles, amis...) à héberger, à acheminer, à nourrir, à occuper, à séduire, à garer... et 300 bénévoles mobilisés.

Le parcours traverse 14 villages avec points de ravitaillement et des toilettes.

Toutes les communes du Grand Site de France sont traversées, soit pour la CC BLM : Villapourçon, Poil, Larochemillay et Millay.

Elles sont parties prenantes pour organiser des ravitaillements et des animations. Une grande campagne de recrutement de bénévoles a été lancée pour répondre à plusieurs besoins : sécurité des routes, distribution des dossards, manutention et installation des sites, installation et présence aux ravitaillements...

Sponsoring

Cédric Chavet, figure emblématique des ultra trails les plus exigeants, sera le parrain de cette première édition.

Les sponsors qui ont rejoint l'aventure :

- La marque TOPO ATHLETIC est partenaire exclusif de cette édition. Topo Athletic, créateur de chaussures de trail, s'engage aux côtés des organisateurs pour faire rayonner ce nouveau rendez-vous dans le paysage du trail français.
- L'expert en nutrition 1DEFY, basé en Bourgogne, fabrique des compléments alimentaires destinés à la nutrition sportive, au bien-être.

L'événement est appelé à être reconduit, à une fréquence qui reste à définir.

Objectifs :

- développer l'offre sportive de pleine nature,
- allonger la saison touristique à l'hiver pour générer des ressources économiques supplémentaires
- s'appuyer sur cet événement pour faire connaître la beauté du Morvan.

Budget

Le budget total est de 93 000€ (30 000€ d'entreprises privées et 45 000€ vente des dossards).

Une demande de financement a été faite aux 3 EPCI du périmètre Grand Site de France : BLM, Grand Autunois Morvan et Morvan Sommets Grands Lacs.

Le devis présenté est celui de Buffets Paysans, association qui rassemble une vingtaine de producteurs du Grand Site, pour les 10 ravitaillements du parcours. Le devis s'élève à 6 980,59€. Si les 3 EPCI participent, la somme à apporter est de 2 327€.

Il semble incontournable d'apporter une aide à cet événement d'envergure et hautement mobilisateur.

<https://www.bibracteultratrail.fr/>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 327 € à l'EPCC Bibracte pour l'organisation de du Topo Athletic Bibracte Ultra Trail®.

Voix pour 40, abstentions 14, contre 6

Envoyé en préfecture le 05/10/2026

Reçu en préfecture le 05/10/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260917-2026_CC_233-DE



**Pour copie certifiée conforme,
Fait à Moulins-Engilbert,
Le 17 Septembre 2026**

**Le Secrétaire de Séance,
Gilles TEULADE.**



**La Présidente,
Jocelyne GUÉRIN.**